



Le CA du 16 janvier étant le premier de l'année, ce compte rendu est accompagné de nos meilleurs vœux à toute la communauté universitaire pour 2024.

INFORMATIONS DE LA PRÉSIDENTE

Après avoir présenté ses vœux aux membres du CA, la présidente a abordé un ensemble de points d'information, en commençant par ceux qui relèvent du niveau national.

À la suite de l'installation du **nouveau gouvernement**, il est rassurant de constater qu'un ministère de plein exercice a été conservé pour l'enseignement supérieur et la recherche. Le maintien en fonction de la ministre devrait quant à lui faciliter le suivi des dossiers en cours.

La présidente a ensuite souhaité aborder le sujet de la **loi immigration** puisque l'année 2023 s'était achevée par une séquence particulièrement forte à ce sujet. Cette loi fait actuellement l'objet d'un examen par le Conseil constitutionnel et les décrets d'application sont encore loin d'être parus. Plusieurs points spécifiques de cette loi concernent directement l'accueil des étudiant·es internationaux·ales : la caution retour (même si un montant très bas annulerait de fait son principe), la généralisation des droits d'inscription différenciés (la présidente note au passage que la loi n'évoque pas les étudiants de l'UE) et le contrôle du "caractère réel et sérieux" des études. Il apparaît clairement que la communauté universitaire dans son ensemble s'oppose à ces dispositions et plus généralement aux principes de cette loi. Aussi, après discussion, le CA s'est accordé sur le texte d'une motion, votée à l'unanimité (voir page 2). La présidente a indiqué qu'elle allait porter ce texte à la connaissance des autorités compétentes.

La présidente nous a également informé d'une **tentative de blocage voire d'occupation du Gai Savoir** par le collectif "Mirail en Lutte" à la veille des congés de fin d'année. Cette tentative a heureusement été déjouée, et les occupant·es sont repartis sans qu'il y ait eu à faire appel aux forces de police (une plainte a été déposée). À la suite de cet incident, les directions d'UFR ont écrit un courrier demandant à la présidente de faire tout son possible pour éviter qu'une occupation se reproduise. La présidente a pris acte de cette demande.

Sur le plan des informations locales, le **salon Infosup** vient de se dérouler avec succès et a vu une importante fréquentation des stands de l'UT2J. La présidente remercie tous les personnels impliqués, et propose d'ouvrir une réflexion sur l'évolution du format pour les prochaines éditions, de manière à mobiliser plus facilement l'ensemble des composantes.

Le **Comité de pilotage du service commun de la formation continue et de l'apprentissage** s'est réuni au terme d'une première phase de réflexion. Le travail mené confirme et analyse la montée en volume de l'apprentissage et des demandes importantes de la part du public et des équipes pédagogiques. Ces évolutions nécessitent un accompagnement solide de la part de l'établissement : un texte de cadrage et un vade-mecum sont prévus pour la fin mars. Le sujet sera à nouveau présenté aux membres du CA à cette occasion.

Le deuxième **Forum de la recherche** aura lieu le 2 février prochain de 9h à 13h à la Maison de la recherche. De nombreuses présentations des travaux de recherche des laboratoires de l'UT2J seront organisées à destination de la communauté universitaire (personnels et étudiant·es). Il est à noter qu'une autorisation d'absence exceptionnelle permettra aux membres du personnel de s'y rendre.

Enfin, au sujet de l'**Université de Toulouse**, la présidente a rappelé que la deuxième vague d'appels à projets de recherche sur les programmes TIRIS vient d'être lancée. Pour ce qui concerne la trajectoire institutionnelle, les regards sont tournés vers Paris-Saclay qui est en train de sortir de son statut expérimental pour devenir un Grand Établissement (sans perte de la personnalité morale et juridique pour certaines universités). Par ailleurs, la communauté de l'UT3 vient d'élire sa nouvelle présidente en la personne d'Odile Rauzy. Bien que le sujet de l'UT n'ait pas été au centre de sa campagne, la nouvelle présidente a clairement indiqué qu'elle souhaitait se placer dans la continuité des positions communes avec notre université.

FINANCES

Le principal sujet relatif aux finances concerne les **tarifs de la formation continue pour 2024-2025**. Les tarifs qui nous ont été soumis ont été établis en concertation avec les équipes pédagogiques, et montrent des ajustements de faible amplitude. Les modifications ont pour but de gagner en cohérence en harmonisant les tarifs et en passant par une tarification à l'heure, mais aussi de réagir aux évolutions de l'environnement et notamment de la concurrence. Notons que ces tarifs s'accompagnent de nombreuses procédures d'exonération permettant l'accessibilité de ces formations au plus grand nombre, tout en assurant leur soutenabilité financière. Ces nouveaux tarifs avaient déjà été votés à l'unanimité par le comité de la formation continue et de l'apprentissage, et ont été validés par le CA.

PATRIMOINE

Le CA a eu à valider le **schéma pluriannuel de stratégie immobilière 2022-2026**. Ce document très complet établit un état des lieux précis des bâtiments dont l'UT2J a la gestion. Le schéma liste également les travaux de construction ou d'amélioration immobilière pour les prochaines années. Ses enjeux sont grands car il établit les possibilités d'action, prend en compte les besoins et prévoit les évolutions à moyen terme. Il permet également la recherche de financements pour les actions envisagées. Ce document a déjà été validé par plusieurs instances internes (commission patrimoine) et externes (immobilier de l'état, ministère, Région) qui ont toutes reconnu sa rigueur et sa qualité. Le CA l'a **validé à l'unanimité**.

Nous tenons à remercier P. Miroux, VP délégué au Patrimoine, et F. Pelisset, directeur de la DPIGC, pour la qualité du travail réalisé sur cet important chantier.

VIE INSTITUTIONNELLE

Suite à une démission, nous avons procédé à l'élection au CA d'une **personnalité extérieure** au titre des représentants des organisations représentatives des salariées. Nous avons ainsi élu la seule candidate, Madame Paule Dupraz-Lagarde, qui est conseillère fédérale du SGEN-CFDT, que nous remercions et accueillerons lors de la prochaine séance.

CONVENTIONS & SUBVENTIONS

Enfin, nous avons validé ou reconduit une liste de conventions avec différents partenaires au titre d'actions **pédagogiques** (réseau des écoles universitaires en tourisme, ERASMUS+, dispositif régional pour la formation continue), culturelles (association sportive de l'UT2) et **technique**, notamment la mise en place du Data Center Région Occitanie (DROcc), qui va permettre de mutualiser l'hébergement physique de serveurs informatiques à l'échelle de la région.

MOTION

« Le 19 décembre, le parlement adoptait la loi immigration. Cette loi stigmatise les personnes étrangères et immigrées ainsi que les étudiant·es internationaux·ales. En prévoyant l'instauration d'une caution étudiante et la généralisation des frais d'inscription pour ces dernier·ères, elle fait naître une politique de préférence nationale au sein de nos universités.

Le 20 décembre, la présidence de l'UT2J dénonçait dans une tribune une loi qui s'attaque aux valeurs « de l'ouverture et de l'accueil, de la libre et féconde circulation des savoirs » qui caractérisent l'Université. En parallèle, plusieurs départements annonçaient leur souhait de refuser l'application des dispositions de cette loi en raison de son caractère discriminatoire et raciste.

Partant de ces prises de position essentielles au respect de nos valeurs, et dans la continuité de l'application de quotas d'exonération des frais d'inscription pour les étudiant·es internationaux·ales, le Conseil d'Administration de l'UT2J, réuni le 16 janvier, réaffirme son opposition à la Loi immigration et ne veut pas avoir à en appliquer les dispositions actuelles. »

Motion adoptée à l'unanimité des 31 membres présents ou représentés.